

DES EXTRAITS.

L'ON ne détaillera point les diverses manipulations usitées dans la préparation des Extraits, on se contentera de rappeler aux Pharmaciens les précautions générales qui doivent être observées, pour donner à ces médicamens la perfection dont ils sont susceptibles.

1°. Lorsque l'on aura à traiter des plantes aqueuses, telles que la Chicorée, le Pissenlit, la Fumeterre, le Trefle-d'Eau, etc.; il conviendra de les piler, d'en tirer le suc, que l'on dépurera à une douce chaleur, qu'on passera au blanchet, et qu'on fera évaporer d'abord sur un feu doux, jusqu'à consistance de syrop clair, pour en achever l'évaporation au bain marie.

2°. Les suc des plantes mucilagineuses, telles que la Bourrache, etc. doivent être clarifiés avec le blanc d'œuf.

3°. Les plantes peu succulentes, telles que le Chamædis, la petite Centaurée, doivent être pilées et soumises à une légère décoction avec une quantité d'eau suffisante; l'on passera ensuite la décoction avec expression; et après l'avoir clarifiée et filtrée au blanchet, on l'évaporerà avec les précautions indiquées plus haut. Il y a de l'avantage à employer les mêmes plantes sèches, elles fournissent une plus grande quantité d'Extrait.

4°. Les racines, les bois, les écorces, et en général toutes les substances sèches, doivent être pilées; on les fera ensuite macérer pendant quelque temps dans

l'eau ; on pourra même les faire bouillir légèrement, etc. ; et l'on apportera les précautions indiquées plus haut, dans l'évaporation de l'eau, employée comme dissolvant de la partie extractive.

5°. Lorsque les Extraits sont prêts d'être achevés, et avant de retirer l'évaporatoire du bain *Marie*, il convient d'y ajouter quelques cuillerées de bonne Eau-de-vie, en agitant fortement le mélange. Par ce moyen l'on obtient des Extraits bien unis, et qui se conservent sans se moisir.

6°. A l'égard de l'Extrait de Ciguë préparé à la manière de Storck, il faudra avoir l'attention de conserver la fécule verte, qui se sépare pendant la dépuration du suc, pour l'incorporer à l'Extrait lorsqu'il aura acquis la consistance syrupeuse ; on continuera de le tenir sur le bain *Marie*, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la consistance qu'exige cette sorte de Médicament.